

**ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES VOSGES**

**118 J**

**FONDS DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUEL  
DES OUVRIERS DE PLOMBIÈRES  
(1864-1962)**

Répertoire numérique détaillé  
établi par

Emeline MANGEL,  
stagiaire master professionnel 1 « Métier des archives et technologies appliquées »,  
Université de Picardie Jules Verne

sous la direction d'Isabelle CHAVE,  
conservatrice du patrimoine,  
directrice des Archives départementales des Vosges

Epinal, 2007

## Introduction

---

Le fonds de la société de secours mutuel des ouvriers de Plombières est entré aux Archives départementales des Vosges dans le cadre d'un dépôt, à la fin des années 1980. Il représente 0,80 mètres linéaires.

Les premières sociétés de secours mutuel, ancêtres de nos mutuelles, sont apparues au XVIII<sup>e</sup> siècle. La Révolution de 1789, entraînant la fin de la liberté d'association avec la loi Le Chapelier du 14 juin 1791, signe la fin de ces sociétés. Elles renaissent avec l'Empire. Elles seront légalisées par le décret du 22 mars 1852, qui octroie de nombreux avantages aux sociétés qui reçoivent l'approbation de l'État et acceptent son contrôle. C'est finalement la loi du 1<sup>er</sup> avril 1898 qui permet l'essor de la mutualité en réduisant le contrôle étatique et en favorisant leur développement.

La création de la société de secours mutuel dite des ouvriers de Plombières entre dans le cadre d'une volonté d'entraide entre les membres d'une même profession. La société est officiellement fondée en assemblée générale le 27 novembre 1864, sur une initiative philanthropique de son premier président, M. Jacquot, et grâce à un partenariat avec la pharmacie Gentilhomme de Plombières.

Ses statuts sont déposés à la préfecture des Vosges et approuvés par le préfet le 16 janvier 1865.

Elle est dirigée par un conseil d'administration composé de quatre membres.

Pour appartenir à cette société, l'ouvrier doit remplir toutes les conditions statutaires d'admission et obligations financières (*cf.* annexe).

La société a pour objectif au départ de porter secours non seulement aux cotisants, mais aussi à ces orphelins en leur attribuant un fond spécial. Pour cette raison, en 1866, il va être décidé en assemblée générale de remplacer l'intitulé original de la société en « société de secours mutuel et de patronage de la ville de Plombières ». Finalement le projet est abandonné et la société conserve son appellation initiale. La société assure des ressources aux membres eux-mêmes, à leurs veuves et orphelins, en cas de maladie, retraite ou décès.

Progressivement, avec le développement des mutuelles actuelles, la société perd de son utilité. La décision de dissoudre définitivement la société est prise.

Le fonds est communicable selon les règles du *Code du Patrimoine* (art. L.213-1), à l'exception des cotes 118 J 44 et 118 J 49. Contenant des informations mettant en cause la vie privée, elles sont soumises à un délai de 60 ans de non communicabilité.

## **Bibliographie et sources complémentaires**

---

### **Bibliographie**

DURAND (L.), *Des sociétés de secours mutuel rurales*, 1862 [Arch. dép. Vosges, BR 1639].

HOUIS (P.), *La mutualité et les sociétés de secours mutuels*, 1907.

### **Sources complémentaires**

#### **Archives départementales des Vosges**

*J Fonds entrés par voie extraordinaire.*

129 J Fonds de la société de secours mutuel de Mirecourt.

130 J Fonds de la caisse d'épargne de Darney.

*X Assistance et prévoyance sociale. 1800-1940.*

Concerne l'ensemble des sous-séries.

## **Plan de classement**

---

### **Administration générale. 1864-1962**

- 118 J 1           Création (1864)
- 118 J 2-3        Vie de la société (1864-1947)
- 118 J 4-5        Présidence (1871-1938)
- 118 J 6-7        Bureau (1866-1945)
- 118 J 8-15       Sociétaires (1864-1952)
- 118 J 16\*-26    Finances et comptabilité (1865-1959)
- 118 J 27-33     Administrations de référence (1865-1962)
- 118 J 34-36     Diplômes et récompenses [XX<sup>e</sup> s.]
- 118 J 37-38     Biens mobiliers [XX<sup>e</sup> s.]

### **Activités. 1864-1962**

- 118 J 39-58     Actions sociales et médicales (1864-1960)
- 118 J 59-65     Relations avec d'autres sociétés (1865-1962)
- 118 J 66        Documentation (1960)

## Répertoire numérique détaillé

---

### Administration générale

#### Création

- 118 J 1 Autorisation du conseil municipal de la ville de Plombières :  
extrait du registre des délibérations. 1864

#### Vie de la société

- 118 J 2 Statuts et règlement. - Réalisation : modèle, version adoptée en  
assemblée générale, version approuvée par le préfet, liste des  
sociétaires (1864-1865). Révision : demande, statuts (1945-  
1947). 1864-1947
- 118 J 3 Assemblée générale. – Délibérations : extraits de procès-verbaux  
(1865-1866). Mesures exceptionnelles : demande de  
souscription : décision (1865-1870). Convocations : lettres,  
excuses, amendes [XX<sup>e</sup> s.]. 1865-XX<sup>e</sup> s.

#### Présidence

- 118 J 4 Président Jacquot. – Démission : correspondance. 1871
- 118 J 5 Président Jeanvoine : livret de sociétaire, compte rendu  
d'assemblée générale, compte rendu financier, liste de membres  
honoraires, bulletins de décès de sociétaires, extraits des  
registres de l'état civil, bulletins de l'union mutuelle nationale,  
correspondance, notes. 1928-1938

#### Bureau

- 118 J 6 Lettres d'avertissements : modèles vierges. 1866
- 118 J 7 Assesseurs : liste nominative. 1930-1945

#### Sociétaires

- 118 J 8 Membres honoraires : liste nominative. 1864
- 118 J 9-12 Membres participants :  
/9 Listes nominatives (1864-1939)  
/10\* Registre (1865-1905)  
/11\* Registre de contrôle (1932)  
/12 Demandes d'admission (1910-1939) 1864-1939
- 118 J 13\* Registre matricule. 1911-1952
- 118 J 14 Livrets de sociétaires. 1898-1919  
*8 pièces*

118 J 15 Sociétaires retraités. - Livrets ou titres de pension : tableau. 1936

### Finances et comptabilité

118 J 16\*-20\* Cotisations : livres de perception. 1896-1946

/16\* 1896-1906

/17\* 1908-1913

/18\* 1910-1915

/19\* 1910-1935

/20\* 1914-1946

118 J 21-22 Membres honoraires et participants. 1908-1946

/21 Cotisations (1908-1942)

/22 Carnets de reçus (1938-1946)

118 J 23\*-24\* Livres de caisse. 1865-1938

/23\* 1865-1894

/24\* 1895-1938

118 J 25 Compte rendu financier. 1879-1946

118 J 26 Factures comptables. 1903-1959

### Administrations de référence

118 J 27 Commission supérieure d'encouragement et de surveillance des sociétés de secours mutuel. – Situation de la société : rapport à l'empereur. 1865

118 J 28-31 Ministère du Travail. 1865-1960

/28 Statistiques (1865-1939).

/29\* Registre statistique (1902-1906).

/30 Organisation de l'administration et des services de prestations : notice (1946).

/31 Opérations effectuées par les sociétés mutualistes : compte rendus (1952-1960).

118 J 32 Préfecture des Vosges : correspondance. 1900-1962

118 J 33 Sous-préfecture des Vosges et du receveur des finances à Remiremont : correspondance. 1902-1961

### Diplômes et récompenses

118 J 34 Diplôme de membre honoraire et diplôme d'honneur vierges. [début XX<sup>e</sup> s.]

118 J 35 Médillés : liste nominative annuelle. 1908-1944

118 J 36 Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale. – Demande de récompense honorifique de la mutualité : notices. [1945]

## Biens mobiliers

- 118 J 37 Tampons. [XX<sup>e</sup> s.]  
*3 pièces*
- 118 J 38 Médailles. [XX<sup>e</sup> s.]  
*20 pièces*

## Activités

### Actions sociales et médicales

- 118 J 39 Fourniture des médicaments. - Accord : correspondance. 1864
- 118 J 40-43 Médecins affiliés. – Paiement : notes d'honoraires, autorisations de consultation des membres participants, feuilles de visites. 1906-1957  
*Classement par ordre alphabétique des médecins.*  
/40 Bernard à Hainault (1924-1957).  
/41 Jacquot (1906-1933).  
/42 Magnier à Monnot (1926-1953).  
/43 Pelthier à Weber (1906-1954).
- 118 J 44 Pharmacies. – Remboursement : mémoires, ordonnances.<sup>1</sup> 1908-1959
- 118 J 45-50 Sociétaires. 1865-1960  
/45 Règlement : reçus (1865-1960).  
/46 Règlement des indemnités : mandats (1905-1944).  
/47 Excédent de frais médicaux : listes nominative, fiches individuelles (1921-1944).  
/48 Remboursements : listes nominatives annuelles (1929-1944).  
/49 Feuilles de maladie (1912-1960).<sup>2</sup>  
/50 Correspondance (1906-1944).
- 118 J 51-52 Pensionnés, veuves. 1906-1945  
/51 Indemnités : listes nominatives annuelles (1906-1945).  
/52 Règlement des indemnités : mandats (1910-1914).
- 118 J 53\*-55\* Registres de frais : 1869-1945  
/53\* Frais médicaux et funéraires (1869-1906).  
/54\* Feuilles de maladie (1907-1945).  
/55\* Feuilles de maladie (1921-1931).
- 118 J 56 Distributions de convocations. - Notes. 1921-1941
- 118 J 57 Caisse mutualiste vosgienne. - Règlement : talons de mandats postaux. 1935-1944
- 118 J 58 Tickets d'alimentation. – Distribution : annonce ponctuelle. 1947

<sup>1</sup> L'ensemble de ce dossier est soumis à un délai de 60 ans de non communicabilité.

<sup>2</sup> L'ensemble de ce dossier est soumis à un délai de 60 ans de non communicabilité.

## Relations avec d'autres sociétés

118 J 59	Caisse des dépôts et consignations : récépissés de versements, correspondance, certificats justifiant des droits, état des fonds, état des rentes, avis de réintégration au fonds des retraites, situation du compte de fonds de retraites.	1865-1956
118 J 60	Société nancéienne de crédit industriel et de dépôts : reçus, avis de versement.	1908-1922
118 J 61	Fédération nationale de la mutualité française : reçus abonnement, correspondance.	1906-1959
118 J 62	Union mutualiste départementale des Vosges : reçus, correspondance, compte rendus des congrès nationaux de la mutualité française.	1909-1962
118 J 63	Société d'hygiène de l'arrondissement de Remiremont : reçus de souscription.	1921-1944
118 J 64	Caisse primaire mutualiste vosgienne : correspondance.	1936-1943
118 J 65	Caisses mutualistes départementales. – Adhésions : liste nominative.	1932

## Documentation

118 J 66	<i>Revue de la Mutualité, organe officiel de la Fédération nationale de la mutualité française.</i> 1 pièce	1960
----------	--	------

## **Annexe : Conditions statutaires d'admission, obligations et avantages financiers des membres participants de la société de secours mutuel des ouvriers de Plombières.**

D'après un questionnaire rempli en 1909 par la société pour le ministère du Travail et de la Prévoyance sociale [118 J 28].<sup>3</sup>

### **Conditions statutaires d'admission.**

- Le sociétaire doit être domicilié à Plombières.
- Le sociétaire peut exercer toutes les professions.
- Les femmes ne sont pas admises dans la société en tant que sociétaire.
- Les sociétaires sont admis de 8 à 40 ans.
- Une visite médicale préalable est exigée avant toute admission.

### **Obligations financières du membre participant.**

- Aucun droit statutaire d'admission n'est demandé.
- La cotisation statutaire annuelle s'élève à 12 francs.

### **Avantages statutaires du membre participant en cas de maladie.**

- Le sociétaire a droit à la visite d'un médecin, à des frais de pharmacie et à des indemnités journalières.
- Le sociétaire peut librement choisir son médecin.
- Les visites médicales sont entièrement à la charge de la société.
- Les médicaments sont fournis à un tarif réduit.

### **Avantages pour la retraite.**

- Le montant de la pension est de 120 francs.

### **Autres avantages.**

- Les frais funéraires sont à la charge de la société.
- La veuve a droit à une pension jusqu'à son remariage.
- La société n'engage pas de réassurance pr les maladies de longue durée.
- La société ne prévoit pas de dispositions spéciales pour les accouchements.

---

<sup>3</sup> Durant toute la période d'activité de la société, les conditions statutaires d'admission, obligations et avantages financiers du membre participant ont très peu évolué. Les données de 1909 peuvent donc être utilisées comme outil de référence.

## Table des matières

---

<b>Introduction</b>	<b>p. 2</b>
<b>Bibliographie et sources complémentaires</b>	<b>p. 3</b>
<b>Plan de classement</b>	<b>p. 4</b>
<b>Répertoire numérique détaillé</b>	<b>p. 5</b>
<b>Annexe</b>	<b>p. 9</b>
<b>Table des matières</b>	<b>p. 10</b>